

Portrait social

Caf de l'Oise



Cafdata

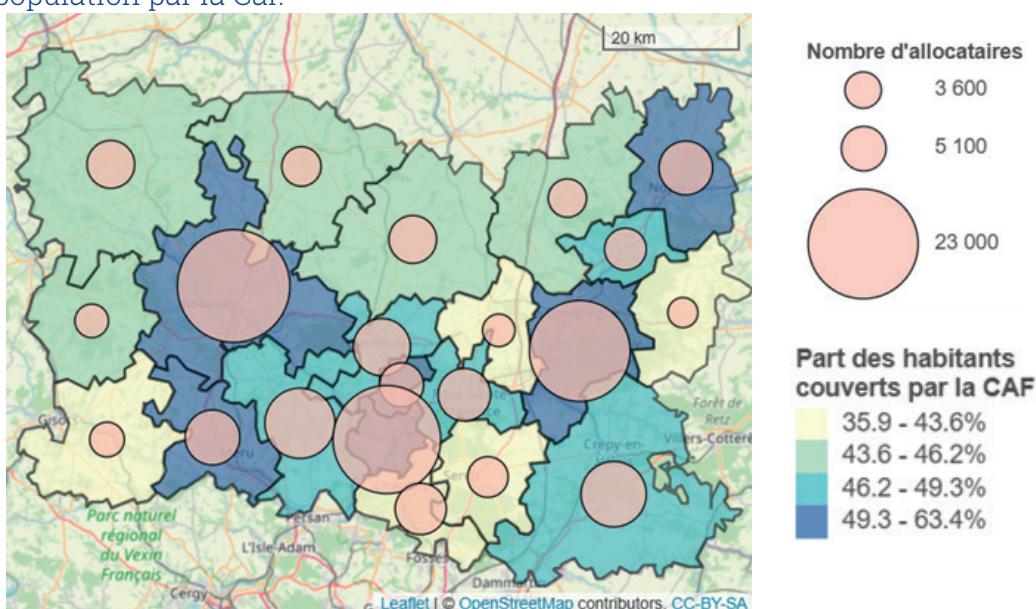


L'Oise, un département au sud de la région des Hauts-de-France, limitrophe de la région Parisienne et de la Normandie, compte **404 895 personnes couvertes** par au moins une prestation de la Caisse d'Allocations Familiales. La population de l'Oise étant de **830 725 habitants** au dernier recensement (2022), cela donne un taux de couverture de la population par la Caf de 48,7 %. Ce taux peut atteindre plus de 63 % sur les territoires les plus urbains ou défavorisés du département, en raison de la présence d'un parc de logement social plus développé (cf. carte).

Le département se caractérise par une population plutôt jeune et familiale. Ainsi, **56,6 % de nos allocataires sont des familles avec enfants** contre 48,8 % en France métropolitaine. (16,4 % de nos allocataires sont des familles monoparentales.) Du fait d'une offre d'études supérieures restreinte dans l'Oise, la proportion d'étudiants dans la population allocataire est faible. **Les 3 874 étudiants ne représentent en effet que 2,5 % de la population allocataires** (5 % au niveau national).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenus. Nous constatons que **12,9 % des allocataires de l'Oise ont la totalité de leurs ressources financières composées uniquement de prestations légales** contre 14,6 % au niveau national.

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf.



Sources : Caf 30/06/2024 donc sans les allocataires ne percevant que l'allocation de rentrée scolaire. Insee RP 01/01/2022

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/s_ben_com_f/table/

Portrait social

Caf de l'Oise



Petite enfance



Enfance et parentalité



Logement et cadre de vie



Solidarité et insertion



Zoom sur l'évolution du nombre d'allocataires par type de prestation



Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.

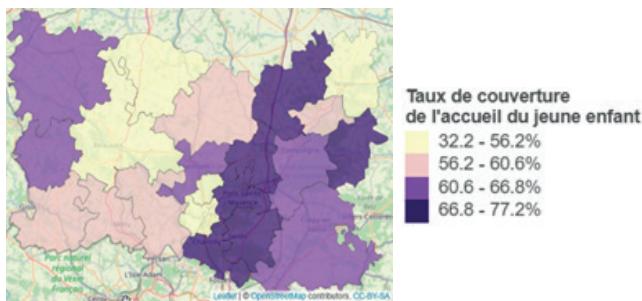
Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant en 2022

15 629 places sont proposées pour répondre à l'accueil du jeune enfant. Les assistants maternels, avec **10 707 places** proposent la majorité de ces places, le delta représentant l'accueil collectif en structures.

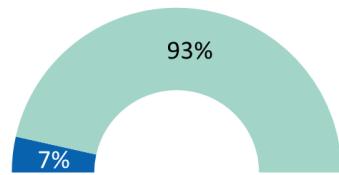
56,3 % des besoins pour les enfants de moins de 3 ans sont couverts dans l'Oise contre 60,3 % en France. Nous sommes donc en retrait par rapport à la moyenne nationale.

Avec des différences très importantes selon les EPCI, la partie Sud-Est est beaucoup mieux couvertes (cf. carte).

Sources : Éducation nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoss, Drees, Msa 2022 © IGN
© Geofla 2.0.2022



Enfants couverts par la prestation



■ PREPARÉ

Source : Caf 2024

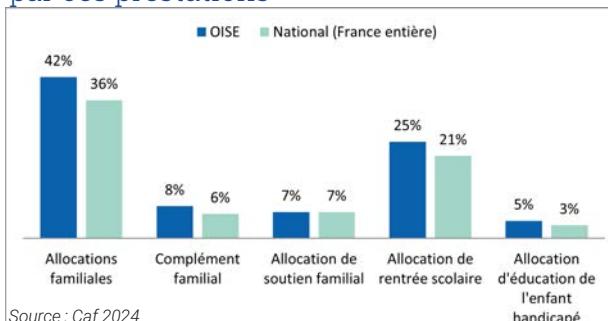
Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE). **1 758 enfants ont des parents qui la perçoivent.**



Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants.

Proportion d'allocataires concernés par ces prestations



Source : Caf 2024

La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

- > **42 %** des allocataires bénéficient des allocations familiales, versées à partir du deuxième enfant contre 36 % au niveau national.
- > **25 %** reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants contre 21 % au niveau national.
- > **7 %** perçoivent l'allocation destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents (7 % au niveau national).
- > **5 %** sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant porteur de handicap.

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/tcouv_pe_nat/table/?disjunctive.annee

Les structures financées en 2024



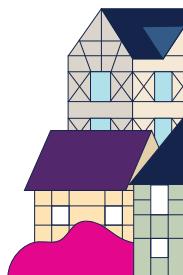
Source : Caf 2024

La Caf témoigne également d'un engagement important de soutien à la parentalité. Cette démarche se concrétise par l'organisation d'actions permettant aux parents d'élaborer leurs repères éducatifs et de soutenir leurs initiatives.

Reap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

Laep : Lieux d'accueil enfants-parents

Clas : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

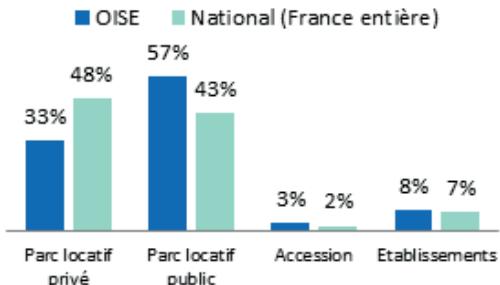




Logement et cadre de vie

Soutenir les familles.

Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf 2024

64 089 foyers allocataires de la Caf de l'Oise bénéficient d'une aide au logement versée par la Caf, soit **41,7 %** de la population allocataire. L'Oise se caractérise par une forte proportion d'aide au logement en parc locatif public (**57 %** contre 43 % au niveau national) et un parc locatif privé en retrait par rapport au reste de la France.

Montant moyen d'aide au logement selon la structure du parc

	Oise	National
parc Locatif Privé	238 €	238 €
parc Locatif Public	209 €	220 €
Accédants	189 €	183 €
Etablissement	228 €	218 €

Source : Caf 2024

Les allocataires du parc locatif privé ont un montant moyen d'aide strictement identique à la moyenne nationale, alors que les allocataires du parc locatif public qui ont un loyer plus modéré sont sensiblement en dessous de la moyenne nationale en termes d'aide (- 11 €). Les **4 043 allocataires** hébergés en établissement ont eu une aide supérieure de 10 € à la moyenne nationale.



Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi.

Depuis de nombreuses années, les Caf ont été fortement impliquées dans la lutte contre les exclusions. La mise en place des premiers minima sociaux RMI et API aujourd'hui remplacés par le RSA et l'apparition de la Prime d'activité (PPA) a renforcé le rôle des Caf dans le domaine de la solidarité et de l'insertion. Ces 2 profils sont maintenant très présents dans la population allocataire.

Dans le but de soutenir un public plus large de travailleurs modestes, la législation pour l'ouverture d'un droit PPA a

été modifiée début 2019, ce qui a permis d'augmenter très largement le nombre de bénéficiaires pour atteindre **51 255 foyers**. Le RSA est, quant à lui, versé à **19 974 allocataires**, majoritairement isolés.

L'allocation aux adultes handicapés est, elle, versée à **15 953 bénéficiaires** (56,2 % perçoivent cette AAH à taux plein).

Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active

19 974
BÉNÉFICIAIRES
DU RSA

21 %
DES BÉNÉFICIAIRES
ONT MOINS DE 30 ANS

54 %
SONT DES PERSONNES
ISOLÉES

12,5 %
SONT DES FAMILLES
BÉNÉFICIAIRES DE LA
MAJORIZATION ISOLEMENT*

* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/al_s_type_parc_com_f/table/



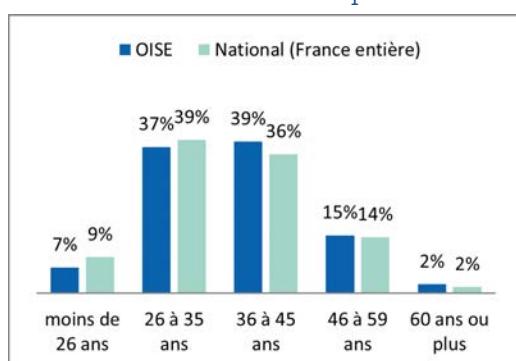
ZOOM | AVVC

Aide d'urgence pour les Victimes de Violences Conjugales

Entre décembre 2023 et novembre 2024, 442 personnes ont perçu l'Aide d'urgence pour les Victimes de Violences Conjugales dans l'Oise. Elles ont été au nombre de 35 085 sur la France entière. 68,2 % des bénéficiaires AVVC vivent en milieu urbain (76 % au niveau national). Sur ces douze mois, le montant total versé pour cette aide dans le département a été de **382 957 € pour un montant moyen par bénéficiaire de 866 €** (890 € en moyenne nationale).

Une nouvelle aide existe, pour les victimes de violences conjugales, depuis le 1er décembre 2023. L'expression « violences conjugales » désigne l'ensemble des violences (physiques, psychologiques ou économiques) commises au sein du couple par le conjoint, le concubin ou le partenaire pacifié, y compris lorsqu'ils ne cohabitent pas. Cette aide est versée même si la victime n'est plus en couple avec l'auteur présumé. En revanche, les violences intrafamiliales non conjugales n'entrent pas dans le périmètre de l'AVVC. La violence doit être attestée par la présentation d'un dépôt de plainte, d'un signalement adressé au procureur de la République ou d'une ordonnance de protection délivrée par le Juge aux affaires familiales. Cette aide ne peut être versée qu'une fois par période de 12 mois pour un même auteur des faits, ainsi au bout d'un an, la victime peut demander à nouveau l'aide. Le montant de la prestation dépend de la présence et du nombre d'enfants à charge et de la situation financière du bénéficiaire. Plus le revenu de la personne est élevé plus le montant de l'AVVC est minoré.

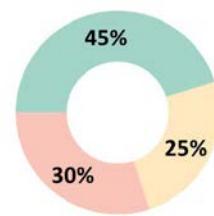
Âge des bénéficiaires et composition familiale



Source : Allstat FRIC et FR6 pour la période de décembre 2023 à novembre 2024

- Dans plus de **3 cas sur 4, les victimes de ces violences ont entre 26 et 45 ans** dans l'Oise
- **31 %** des bénéficiaires n'ont pas d'enfant.
- **21 %** des victimes ont un enfant et **42 %** ont 2 enfants ou plus
- Dans **23 %** des cas, les bénéficiaires de cette aide ont au moins un enfant de moins de 3 ans

Activité des bénéficiaires



■ Actifs occupés ■ Actifs inoccupés

■ Inactifs

Source : Allstat FRIC et FR6 pour la période de décembre 2023 à novembre 2024

45 % des allocataires de l'AVVC sont actifs avec un emploi. C'est un chiffre strictement comparable à la moyenne Française.

Précariété et Minima sociaux

	Part des bénéficiaires AVVC percevant le Rsa ou l'Aah	Part des bénéficiaires AVVC percevant la Ppa	Part des bénéficiaires AVVC sous le seuil de bas revenus
Oise	32 %	34 %	54 %
France	37 %	35 %	57 %

Source : Allstat FRIC et FR6 pour la période de décembre 2023 à novembre 2024

- **32 %** perçoivent le RSA ou l'AAH, soit une proportion plus faible que le niveau national (37 %)
- **34 %** sont bénéficiaires de la Prime d'activité (35 % au niveau national)
- **54 %** vivent sous le seuil de bas revenu (57 % au niveau national)